**Ligue des Etats Arabes**

**7/4/2021**

**Communiqué de Presse**

**Mission de la Ligue des Etats Arabes**

**pour l’Observation des Elections Présidentielles**

**en République de Djibouti**

**9 Avril 2021**

**S**uite à l’invitation du gouvernement de la République de Djibouti, et partant de l’intérêt accordé par la Ligue des Etats Arabes à la consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance à Djibouti; le Secrétaire Général de la Ligue des Etats Arabes S.E.M. Ahmed Abou El Gheit a désigné une mission d’observation électorale (MOE) présidée par Monsieur Mounir El-Fassi, Directeur du département des Droits de l’Homme au sein de la Ligue des Etats Arabes, en vue de prendre part à l’observation des élections présidentielles qui auront lieu le 9/4/2021.

**L**a Mission d’observation devrait rencontrer les parties prenantes à cette échéance, notamment les autorités politiques et judiciaires, les partis politiques, les membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante et de la Commission Nationale de la Communication, ainsi que la société civile et les candidats.

**L**’objectif de la MOE, selon le mémorandum d'entente qui sera signé par la Secrétariat Générale de la Ligue et la partie Djiboutienne, est d’évaluer les divers aspects du processus électoral, y compris la campagne électorale, le déroulement du scrutin, ainsi que les opérations de dépouillement, tout en vérifiant le respect des instruments internationaux pertinents et la législation nationale régissant les élections.

**L**e chef de la mission fera une déclaration préliminaire suite à l’annonce des résultats provisoires, ensuite un rapport sera établi sur la mission d’observation comprenant une évaluation objective du scrutin présidentiel, et des recommandations pour améliorer le processus électoral à l’avenir. Ledit rapport sera soumis au Secrétaire Général de la Ligue des Etats Arabes, ainsi qu’aux Autorités Djiboutiennes dont la Commission Electorale Nationale Indépendante.

**E**n conclusion, la Mission souhaite que les élections se déroulent dans de bonnes conditions pour permettre aux électeurs d’accomplir leur devoir en toute liberté et dans la sérénité totale.